



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 10 MAI 2012**

Présidence **M. Michel JUNOD**
Sont présents **49 Conseillères et Conseillers sur 60**

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal **No 13 / 2012 « Règlement communal sur la protection des arbres »** adopté en séance de Municipalité du 2 avril 2012 ;
- ouï le rapport de la Commission technique chargé d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

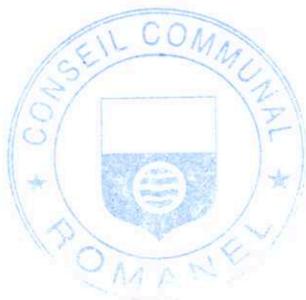
décide :

1. d'accepter le préavis tel que présenté ;
2. que ce règlement sera soumis à l'approbation du Département de la Sécurité et de l'Environnement ;
3. que ce règlement entrera en vigueur après son approbation par les instances cantonales et une fois le délai référendaire écoulé.

Ainsi délibéré en séance du 10 mai 2012.

Le Président :


Michel JUNOD



La secrétaire :


Eliane CARNEVALE